

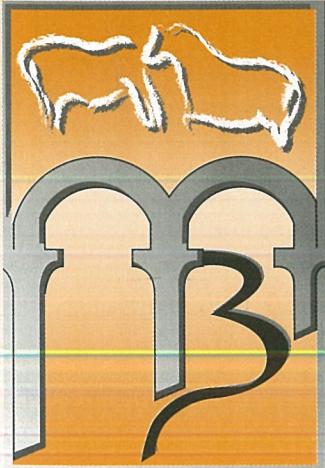
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 1er octobre.....	p 2
Recensement de la population.....	p 3
Ne semez pas vos déchets.....	p 3
Syndicat d'électrification.....	p 3
Rencontre avec Noëlle DESROZIERS	p 4
Bourse aux jouets	p 5
Téléthon.....	p 5
Cinéma.....	p 5
Super loto du foot	p 6
Braderie du Secours populaire....	p 6
Contrôle de l'éclairage auto	p 6
Soirée des parents d'élèves.....	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Randonnées.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda novembre-décembre.....	p 8
Médecins de garde	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 238
NOVEMBRE
2004



Dessinés par Michel VALLAT, les murs de la salle polyvalente ont repris des couleurs Photo Alain PORTE

LE MOT DU MAIRE

Une journée éco-citoyenne a été organisée le 2 novembre par Jean-Noël, animateur au CENTRE SOCIAL et CULTUREL INTERCOMMUNAL.

Nos jeunes se retrouvent par groupes à divers endroits de la commune et laissent hélas des traces trop visibles de leur passage.

Nous faisons de gros efforts pour donner fière allure à notre environnement. Nous accordons une grande importance au tri des déchets ménagers afin de pouvoir valoriser tout ce qui peut l'être pour nos générations futures.

Nous fleurissons notre village avec beaucoup de soins afin de rendre nos lieux de vie plus agréables.

Pendant ce même temps, nos jeunes laissent traîner les emballages de leurs produits de consommation : verre cassé, bouteilles verre ou plastique, papiers, paquets de cigarettes, etc....

Sont-ils moins soucieux de leur environnement ou trop fatigués pour marcher jusqu'à la plus proche poubelle.

Il suffit de se promener un peu dans notre commune pour constater ces dépôts sauvages.

Le premier prix revient sans conteste aux abords du « SKATE PARC » ; surprenant non !!! Une aire de jeux aménagée pour les jeunes, avec les jeunes, sur la base de leur projet !!!

Ce mardi 2 novembre, ils n'étaient que quatre pour amorcer le nettoyage de l'espace, dommage, où sont donc les agents « salisseurs » ? Sauraient-ils mieux se cacher que leurs déchets ?

A quand une vraie prise de conscience pour conserver nos lieux publics en bon état de propreté ?

Nous souhaitons vraiment redonner à nos espaces communs leur vraie allure et nous espérons que nos jeunes vont se ressaisir afin de redonner à leurs lieux de rencontre leur aspect d'origine.

Nul doute que les échanges inter générations seraient largement facilités par de petites choses toutes simples dont celle précitée.

Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 1er octobre 2004

Cession par anticipation des commerces relais

Suite à la demande des occupants des commerces « boucherie » et « salon de coiffure », le Conseil Municipal accepte de céder par anticipation les commerces relais à M.MAURICE et Mme BAILLOUX selon les modalités de remboursement anticipé établies par l'organisme prêteur DEXIA et acceptées par les acheteurs.

Service public d'assainissement collectif

Le contrat de gérance conclu avec la SAUR pour le service public d'assainissement collectif arrive à terme le 1er juillet 2005.

Le Conseil Municipal décide du principe de déléguer ce service sous la forme d'affermage, à compter du 1er juillet 2005.

Le choix du gérant se fera ultérieurement selon la réglementation en vigueur.

Lors du prochain conseil se déroulera l'élection de la commission d'ouverture des plis sur présentation de liste.

Tarifs assainissement 2005

A compter du 1er janvier 2005, les tarifs d'assainissement seront les suivants :

Redevances au m³ : 1,34 €

Participation au raccordement au réseau : 538,26 €

Marchés publics

Lors d'une prochaine réunion, le Conseil Municipal mettra en place un règlement intérieur définissant les seuils des différentes sortes de marchés

Mises aux normes électriques des bâtiments communaux

Le devis sera revu en novembre après vérification des travaux déjà effectués en 2001.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal
VENDREDI
10 DÉCEMBRE
à 20 H 30

Le muret de la place du marché a été accidentellement endommagé. L'équipe technique l'a remis en état et le responsable accepte de rembourser à la commune les frais engagés, soit la somme de 45 €

Augmentation loyer communal
Un des logements communaux situé

Éclairage public

Suite à la demande des habitants de Combe Noire un devis sera demandé au SDEGC. Les travaux ne pourront être effectués qu'en 2005 ou 2006.

Subventions

Une subvention d'un montant de 557 € est attribuée à Solidarité Logement 16.

Une subvention d'un montant de 190 € est attribuée à l'association Tourbières et Loisirs

Panneau stationnement interdit

A la demande du Crédit Agricole un panneau stationnement interdit a été installé devant l'agence bancaire pour réservé un emplacement aux transporteurs de fonds. Le Crédit Agricole, avec son accord, remboursera à la Commune le coût du panneau soit 103,72 €.

*Le plafond de la salle polyvalente était au bout du rouleau
(Photos Alain PORTE)*



rue de la Boëme sera revalorisé au 1er novembre 2004 selon le taux établi par l'INSEE.

Recensement population

Les 5 agents recenseurs qui seront recrutés seront rémunérés sur la base de 1,90 € par habitant recensé et 1 € par logement.

Aménagement de la RD 42 à La Rochandry

La DDE propose un aménagement comportant trottoirs et rétrécissements pour la somme de 17 633 €. Le Conseil Municipal, considérant le projet non adapté et trop onéreux, demande à la DDE de ne chiffrer que la réalisation d'un trottoir afin de préserver l'immeuble PORTE.

Assurance groupe du personnel communal

Le Conseil Municipal autorise le Centre de Gestion de la Fonction Publique à négocier un nouveau contrat d'assurance groupe.

Modifications budgétaires

Recettes investissement :
Réintégration frais d'étude extension cimetière + 1 343 €

Dépenses investissement :
Travaux extension cimetière + 1 343 €

Achat mobilier urbain + 2 050 €
Frais notaire + 1 279 €
Participations voies et réseaux - 3 329 €

Recettes de fonctionnement :
Versement CAF + 835 €

Dépenses de fonctionnement :
Subvention caisse des écoles : + 835 €

Chantier international de jeunes

L'opération sera renouvelée en été 2005

CALENDRIER DES FÊTES 2005

L'élaboration du calendrier des fêtes 2005 aura lieu

le mardi 16 novembre
à 20 h 30 à la mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DEPUIS janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année.

Les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

Il y a 203 ans, Bonaparte organisait le premier recensement exhaustif de l'ère moderne. La France comptait alors 33 millions d'habitants

Pour établir le chiffre de la population légale, tout le monde doit être compté.

C'est en vertu de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques que le recensement est obligatoire.

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.).

La succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion.

Près de 200 textes législatifs et réglementaires s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, ...

Au final, le recensement constitue une opération d'utilité publique qui permet d'organiser la vie sociale.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION

Pour saisir tous les besoins locaux, les communes ont depuis longtemps constitué des syndicats intercommunaux. Il existe aujourd'hui en Charente 2 grands Syndicats départementaux : le SVDM pour les déchets ménagers et le SDEG pour l'électricité et le gaz.

Ce dernier syndicat qui tenait son assemblée à Soyaux a vu l'intervention de ses deux délégués de Mouthiers, Madame FORGERON, titulaire et son suppléant Monsieur REVEREAULT.

Les interventions de madame FORGERON sur la gestion du SDEG portent depuis plusieurs mois sur l'étonnante gestion financière de cette structure. Il a été en effet constaté que le Syndicat avait un recours excessif à l'emprunt avec pour conséquence le paiement d'intérêts inutilement élevés. Cette gestion a entraîné le paiement de plus de 755 000 euros d'intérêt. Cet étrange recours à un emprunt trop élevé prend appui sur des programmes d'action non réalisés.

Ainsi trouve-t-on un programme supplémentaire 2003 de renforcement de réseaux qui s'élève à 2 382 000 euros en dépenses. En recettes figure un emprunt de 2 millions d'euros. Au final le programme de dépenses n'a pas été réalisé en 2003 mais l'emprunt lui a bien été fait.

Interrogés sur ces anomalies par madame le Maire le 7 juillet, les services de la préfecture n'ont répondu que le 21 septembre soit bien après le délai de 2 mois permettant de saisir le tribunal administratif.

Affaire à suivre

Pour assurer ce recensement, nous recherchons des personnes motivées, disponibles dans les premières semaines de 2005. Pour faire connaître votre candidature, ou pour des renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de mairie



LE SUCCÈS DES DÉCHETTERIES

Le succès des déchetteries qui a permis de faire disparaître les dépôts sauvages est une réalité en Charente.

Les volumes apportés sont chaque année en augmentation. Ainsi celle de Mouthiers voit ses tonnages augmenter de + 13 % en comparant le 1er semestre 2003 et celui de 2004 passant de 900 à 1014 tonnes.

En nombre de visites sur la déchette-

rie, l'augmentation est de 10 % soit 7 832 de janvier à juin 2004.

Une raison de plus pour attirer l'attention de ces utilisateurs de la déchetterie : vérifiez la stabilité des déchets dans vos remorques lors de leurs transports de déchets.

Il apparaît en effet, que beaucoup trop de ces déchets se « perdent en route » créant du danger sur la chaussée.

ATTENTION 11 NOVEMBRE

EN RAISON DU JOUR FÉRIÉ, LES COLLECTES DE DÉCHETS DU 11 NOVEMBRE SONT REPORTÉES AU SAMEDI 13
LES POUBELLES PEUVENT DONC ÊTRE SORTIES LE VENDREDI

RENCONTRE AVEC NOELLE DESROZIERS

Habitants de Mouthiers, nous nous rencontrons les uns les autres dans la vie communale, à la sortie de l'école, chez l'un ou l'autre des commerçants du bourg, ou bien au marché. Souvent c'est au cours d'une des animations associatives que nous faisons connaissance d'un(e) autre monastérien(ne) qui partage une même passion ou tout simplement le plaisir de vivre dans la même commune. Le hasard a souvent de la place dans ces nouvelles rencontres. Il en va ainsi pour Noëlle DUROZIERS, nouvelle habitante de la commune et dont l'activité de diététicienne l'avait conduite jusqu'à la mairie.

VIVRE À MOUTHIERS : Quelle définition faut-il retenir de "la diététique" ?

Noëlle DESROZIERS : C'est d'abord l'art de bien manger. La diététique est souvent assimilée à la notion de régime et aux contraintes qui vont avec. Or s'il existe des pathologies particulières qui obligent à écarter certains aliments, la plupart du temps bien manger signifie d'abord et encore manger de tout.

V.A.M. : Quels profils de personnes, quels groupes de personnes sont plus particulièrement intéressés par une approche diététique de leur alimentation ?

Noëlle DUROZIERS : Les sportifs forment un premier groupe de personnes pour qui l'alimentation doit être réfléchie. Suivant leurs disciplines, ils ont à emmagasiner et à utiliser l'énergie accumulée. la pratique d'activités physiques amateurs, comme la marche à pied, implique une approche similaire. les personnes âgées forment une autre catégorie de personnes particulièrement concernées. A la variété d'aliments nécessaire à l'entretien du plaisir de manger il faut garder une attention particulière pour la mastication. Avec le grand age cet aspect devient primordial.

Enfin, les enfants forment une cible particulièrement large pour une approche diététique.

V.A.M. : La diététique fait donc partie de l'éducation des enfants ?

Noëlle DUROZIERS : Incontestablement. L'éducation d'un enfant, c'est lui apprendre à marcher, lui apprendre à parler, lui apprendre à manger. Pour ce point,

il s'agit surtout de l'amener à découvrir tous les goûts et les saveurs. Cette découverte peut débuter très tôt, dès 6 mois (après la diversification alimentaire). Au delà, le plaisir de manger varié, c'est aussi l'apprentissage de manger ensemble, avec les autres, une attitude qui continue à l'école où le repas joue un rôle important dans la socialisation. On s'aperçoit que l'exemple des adultes, des parents est déterminant.

Ainsi l'obésité qui concerne aujourd'hui



un nombre croissant d'enfants et d'adolescents (près de 20 %), est en rapport direct avec une alimentation trop riche en sucre notamment par la consommation de sodas et en graisse

V.A.M. : Quelle formation faut-il suivre pour exercer le métier de diététicienne ?

Noëlle DUROZIERS : deux voies sont possibles : un Brevet de Technicien Supérieur, ou un Diplôme Universitaire de Technologie. Cette formation technologique est accessible après un bac scientifique.

V.A.M. : Quelles pathologies nécessitent un suivi diététique précis ?

Noëlle DUROZIERS : le cas des personnes sous dialyse (le travail

de filtration des reins est assuré par un appareil extérieur) est typique d'une alimentation qui doit être surveillée : éviter les protéines, le potassium, le sel. Les diabétiques aussi ont un régime particulier qui concerne les sucres, plus précisément l'équilibre des glucides). Les maladies cardiovasculaires figurent aussi au rang des situations à risque qu'une alimentation équilibrée peut corriger. Pour les cancers, la prévention passe par une alimentation riche en fibres.

V.A.M. : Quels sont les milieux professionnels dans lesquels est exercée la fonction de diététicienne ?

Noëlle DUROZIERS : Dans les collectivités de bien-portants (écoles, maisons de retraite, restaurants d'entreprise...). Elle y assure l'équilibre, la qualité et la salubrité des repas servis.

Le secteur libéral: consultations personnalisées pour conseils et équilibre alimentaire, en collaboration avec les médecins.

On rencontre aussi des diététiciennes en milieu hospitalier, pour la prise en charge des régimes en fonction des pathologies, sur prescription médicale.

V.A.M. : Comment résumer ce qu'il faut faire pour être bien dans son assiette ?

Noëlle DUROZIERS : Il faut que manger reste un plaisir, s'efforcer d'associer l'équilibre et le plaisir gourmand, la variété et la modération.

Madame Desroziers répondra à toutes les questions qui pourraient lui être transmises par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

BOURSE AUX JOUETS

le Comité des Fêtes organise à la salle polyvalente une Bourse aux jouets.

DIMANCHE
21

SAINTE-SYLVESTRE

Et si exceptionnellement vous pouviez fêter la Saint-Sylvestre dans notre salle polyvalente rénovée ? C'est ce que vous propose le Comité des Fêtes.

Menu du 31 décembre 2004 - réveillon dansant avec le retour de Serge.

Soupe de champagne et son accompagnement

Assiette de fruits de mer
Médaillon de foie gras sur sa gelée royale et sa poêlée de marrons flambeés au Cognac

Prix : 62 euros vins compris
Inscriptions auprès de José GONCALVÈS au 05.45.67.95.17 (chèques de réservation

Coup du milieu : sorbet mandarine cognac et sa farandole de fruits
Émincé de magret de canard - oreillons de pêche au pineau - tomates provençales - médaillon dauphinois

Assiette aux trois fromages et sa salade verte aux noix

Dessert de l'an 2005

Café et son chocolat

Une coupe de champagne sera offerte par le Comité des Fêtes Cotillons et flons-flons

Prix : 62 euros vins compris

Inscriptions auprès de José GONCALVÈS au 05.45.67.95.17 (chèques de réservation

Avec
le Comité
des Fêtes

TÉLÉTHON 2004

Faisons mieux qu'en 2002 ; ne nous arrêtons pas en si bon chemin ; rappel : en 2002, nous avons collecté 3 500 €.

Vous trouverez ci-joint le programme Téléthon 2004 que les associations de Mouthiers ont mis sur pied pour les 3 et 4 décembre prochain.

Merci de participer

- en donnant des lots pour la grande tombola (bouteilles, livres, jeux, bibelots, ...) à déposer à la Mairie ou à la MJC

- en vous faisant inscrire pour le repas du samedi soir à l'aide du bulletin ci-joint

- en participant aux différentes activités proposées.

Nous nous devons, pour les malades qui n'ont pas de répit, de poursuivre l'action du Téléthon à MOUTHIERS. Merci d'avance pour tout ce que vous ferez !

CARNAVAL 2005

Le Carnaval 2005 aura lieu **samedi 19 mars 2005**.

Thème de celui-ci :

« Autour de la Gastronomie »

Nous allons mettre en place près de

chez vous différents ateliers :

- fabrication de grosses têtes
- chars
- échasses/percussions
- création de costumes

Si vous êtes intéressés pour participer à ces ateliers, veuillez contacter le Centre Social Intercommunal 05.45.67.84.38

MJC Jules Berry

Mardi 9 NOVEMBRE à 20h30

LE TERMINAL

de Steven Spielberg avec Tom Hanks et Catherine Zeta Jones

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

1

SUPER LOTO DU FOOT

Le SCM organise son SUPER LOTO En jeu, des appareils de photos numériques, des vêtements de sports, jambons, etc.
Buvette, gâteaux, crêpes etc

SALLE POLYVALENTE

**JEUDI
11 novembre
15 H**

BRAADERIE D'AUTOMNE

Le **Secours Populaire** de Mouthiers et les ateliers d'insertion et de lien social du Centre Social Culturel et Sportif Intercommunal organisent une grande braderie de la Solidarité au 57, rue de la Boëme (en face de la bibliothèque).

Un plaisir en cache un autre :

- plaisir de trouver vêtements et jouets
- plaisir d'aider quelqu'un en difficulté

**SAMEDI
13
17 H 30**

CONTRÔLER VOTRE ÉCLAIRAGE

La Prévention Routière organise une opération « lumière vision » pour un contrôle gratuit de l'éclairage et des essuie-glace des véhicules.

**VENDREDI
19
9 à 12H 30**



Halloween, c'est pas sorcier, un peu de maquillage et quelques éléments de décor...

Et plus à l'ouest, les indiens du centre de loisirs

SOIREE JEUX DES PARENTS D'ÉLÈVES

salle polyvalente de MOUTHIERS

Faites plaisir à vos enfants, faites vous plaisir en venant découvrir ou faire découvrir des jeux, des plus classiques aux plus insolites.

Alors n'hésitez pas, apportez vos jeux et venez passer une agréable soirée.

**SAMEDI
20 novembre
20H**

THÉ DANSANT DU CERCLE DES AINÉS

Salle polyvalente de MOUTHIERS

animé par GUY Animation.

Entrée : 8 € pâtisserie offerte

Réservation : 05.45.67.23.52.60

**DIMANCHE
28
15H**

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim.7 nov	Gabriel et Monique SORISSEAU 05.45.24.58.33	9 h 15 Repas à prévoir	Baignes	Place de l'horloge	10 h	13 km
Sam 20 nov		8 h 45 - nettoyage-balisaage des sentiers		Place du ch.de foire	8h45	
Dim.21 nov	Bernard et Maryvonne BOURDET 05.45.25.08.16	13 h 30	Pont à Brac	mairie NONAVILLE	14 h	12
sam 27 nov		8 h 45 - nettoyage-balisaage des sentiers		place du ch de foire	8h45	
sam 4 déc	Bernard et Maryvonne BOURDET 05.45.25.08.16	10h30/14h30 et 15h30	téléthon à Mouthiers Participation 1 €	salle polyvalente	10h30 14h30 15h30	3X3 km
dim 5 déc	Dominique et Madeleine LECHAT 05.45.67.93.42	13 h 30	NONAC	Église	14 h	12

Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"

Voir le calendrier de La Couronne

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement.

Allure modérée (environ 4 km/h)

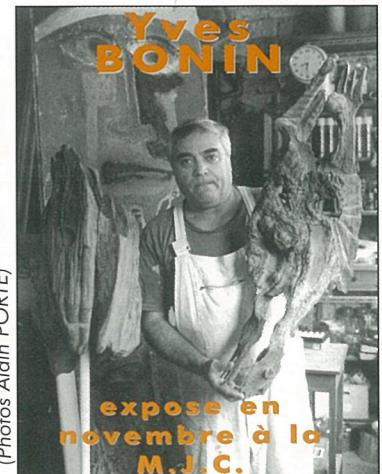
Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : **14 H**
sur le champ de foire

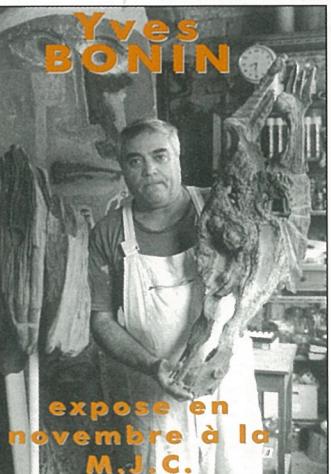
MERCREDI

3 et 17

NOVEMBRE



(Photos Alain PORTE)



**Yves
BONIN**
expose en
novembre à la
M.J.C.

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 4 octobre : Margot PINDRAY 5, La Tonnelle
4 octobre : Gabriel MAUTRÉ 4, La Tonnelle
6 octobre : Prescillia NICOLEAU Chemin de la Bussière

MARIAGES

- 30 octobre : Fabien LASAIRES
et Marie VIGNAUD rue de la Boëme

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

- 6 : repas du foot à la salle polyvalente
13 : FNACA à la salle polyvalente
16 : élaboration du calendrier des fêtes 2005 à la mairie
20 : soirée jeux des parents d'élèves à la salle polyvalente
21 : bourse aux jouets du Comité des fêtes à la salle polyvalente
26 : Assemblée Générale de la MJC
28 : thé dansant du Cercle des Aînés à la salle polyvalente

DÉCEMBRE

- 3-4 décembre : téléthon à la salle polyvalente
12 : repas du Cercle des Aînés à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

NOVEMBRE

- 6 - 7 : DR GIRAUD VOEUIL ET GIGET 05.45.67.86.82
11 : DR CAVARD LA COURONNE 05.45.67.24.23
13 -14 : DR FORGEAUD NERSAC 05.45.90.60.77
20 - 21 : DR JONQUILLE LINARS 05.45.91.05.53
27 - 28 : DR BRANGER LA COURONNE 05.45.67.19.39

DÉCEMBRE

- 4 - 5 : DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre. Rappelons que les annonces concerteront les activités prévues jusqu'au 15 janvier.
Le numéro suivant paraîtra en janvier.

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



A greniers ouverts pour le bric à brac du Comité des Fêtes



GRS, elles font rythmer grace avec adresse



Palmarès des maisons fleuries : les fleurs méritent d'être arrosées

(Photos Alain PORTE)